

# MAIRIE DE CLAVIERS

## EXTRAIT

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAR  
ARRONDISSEMENT DE DRAGUIGNAN

### DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents à la Caisse des Ecoles	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	4

*Séance du 30 mars 2023*  
N° 01 /C.E./2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente du mois de mars à 18h00, la Caisse des Ecoles de la Commune de Claviers, dûment convoquée en date du 24 mars 2023, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérald PIERRUGUES.

*PRESENTS : Gérald PIERRUGUES, Philippe COLLIGNON, Magali MARETTE, Marion WAY.*

*ABSENTS/EXCUSES : Armelle COLIN, Isabelle EQUY.*

*SECRETAIRE DE SEANCE : Magali MARETTE.*

### Approbation du Compte de Gestion 2022 établi par le trésorier municipal - Caisse des Ecoles

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses études le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;  
Considérant la conformité des chiffres ;

- 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil d'administration de la Caisse des Ecoles, après en avoir délibéré et voté :

- **DECLARE**, à l'unanimité, que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré à Claviers les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Président,  
Gérald PIERRUGUES



# MAIRIE DE CLAVIERS

## EXTRAIT

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAR  
ARRONDISSEMENT DE DRAGUIGNAN

### DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents à la Caisse des Ecoles	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	3

Séance du 30 mars 2023  
N° 02 /C.E./2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente du mois de mars à 18h00, la Caisse des Ecoles de la Commune de Claviers, dûment convoquée en date du 24 mars 2023, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérald PIERRUGUES.

*PRESENTS : Gérald PIERRUGUES, Philippe COLLIGNON, Magali MARETTE, Marion WAY.*

*ABSENTS/EXCUSES : Armelle COLIN, Isabelle EQUY.*

*SECRETAIRE DE SEANCE : Magali MARETTE.*

### Compte Administratif 2022 de la Caisse des Ecoles

#### Vote des Résultats

Conformément aux règles fixées par le Code Général des Collectivités Territoriales, dans les séances où le Compte administratif est débattu, le Conseil d'Administration élit un président de séance, après le départ de Monsieur le Président.

Monsieur Collignon a été élu Président de séance.

Considérant que le compte de gestion produit par le Receveur Municipal pour l'exercice 2022 a été approuvé ce jour,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré et voté,

**ADOpte** à l'unanimité le Compte Administratif de la Caisse des Ecoles de l'exercice 2022 arrêté comme suit :

#### - Section d'exploitation

Total des recettes	16 533,42 €
Total des dépenses	16 744,64 €
Résultat de l'exercice	- 211,22 €
Excédent antérieur année N – 1	466,58 €
<b>Résultat de clôture année 2022</b>	<b>255,36 €</b>

#### - Section d'investissement

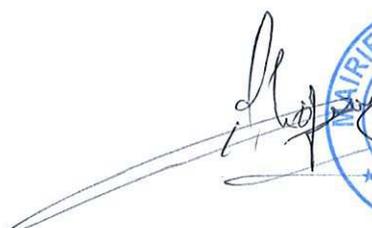
Néant.

Le résultat budgétaire 2022 ainsi dégagé sera repris au budget primitif 2023.

Fait et délibéré à Claviers les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président de séance,  
Philippe COLLIGNON


# MAIRIE DE CLAVIERS

## EXTRAIT

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAR  
ARRONDISSEMENT DE DRAGUIGNAN

### DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents à la Caisse des Ecoles	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	4

*Séance du 30 mars 2023*  
N° 03 /C.E./2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente du mois de mars à 18h00, la Caisse des Ecoles de la Commune de Claviers, dûment convoquée en date du 24 mars 2023, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard PIERRUGUES.

*PRESENTS : Gérard PIERRUGUES, Philippe COLLIGNON, Magali MARETTE, Marion WAY.*

*ABSENTS/EXCUSES : Armelle COLIN, Isabelle EQUY.*

*SECRETAIRE DE SEANCE : Magali MARETTE.*

### Reprise des résultats de l'exercice 2022 et affectation au budget de la Caisse des Ecoles 2023

Considérant que le compte administratif 2022 a été voté ce jour, le président propose à l'assemblée délibérante de reprendre le résultat de fonctionnement de l'exercice écoulé.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,

Constatant que le compte administratif présente un résultat d'exécution de fonctionnement de :

Au titre des exercices antérieurs :

- (A) Excédent (+) / Déficit (-) : + 466,58 €

Au titre de l'exercice arrêté :

- (B) Excédent (+) / Déficit (-) : - 211,22 €

Soit un résultat à affecter (si>0)

- (C) = A + B + 255,36 €

Considérant qu'il n'est inscrit aucune dépense ni recette à la section d'investissement du budget de la Caisse des Ecoles,

Le Comité de la Caisse des Ecoles, après en avoir délibéré,

**DECIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat du CA 2022 au BP 2023 de la façon suivante :**

- Résultat de fonctionnement reporté (002) + 255,36 €

Fait et délibéré à Claviers les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Président,  
Gérald PIERRUGUES



# MAIRIE DE CLAVIERS

## EXTRAIT

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAR  
ARRONDISSEMENT DE DRAGUIGNAN

### DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

NOMBRE		DE	MEMBRES
Afférents à la Caisse des Ecoles	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
6	6	4	

*Séance du 30 mars 2023*  
N° 04 /C.E./2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente du mois de mars à 18h00, la Caisse des Ecoles de la Commune de Claviers, dûment convoquée en date du 24 mars 2023, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérald PIERRUGUES.

*PRESENTS : Gérald PIERRUGUES, Philippe COLLIGNON, Magali MARETTE, Marion WAY.*

*ABSENTS/EXCUSES : Armelle COLIN, Isabelle EQUY.*

*SECRETAIRE DE SEANCE : Magali MARETTE.*

#### Attribution de subventions aux associations et personnes privées 2023.

Le Président fait part à l'Assemblée délibérante de la demande de subvention faite par la Coopérative Scolaire.

L'Assemblée délibérante, après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, **DECIDE** d'inscrire une subvention au budget primitif 2023 de la Caisse des Ecoles sur l'article 6574, pour un montant de **1500,00 €**.

Fait et délibéré à Claviers les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Président,  
Gérald PIERRUGUES



# MAIRIE DE CLAVIERS

## EXTRAIT

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAR  
ARRONDISSEMENT DE DRAGUIGNAN

### DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents à la Caisse des Ecoles	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	4

*Séance du 30 mars 2023*  
N° 05 /C.E./2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente du mois de mars à 18h00, la Caisse des Ecoles de la Commune de Claviers, dûment convoquée en date du 24 mars 2023, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérald PIERRUGUES.

*PRESENTS : Gérald PIERRUGUES, Philippe COLLIGNON, Magali MARETTE, Marion WAY.*

*ABSENTS/EXCUSES : Armelle COLIN, Isabelle EQUY.*

*SECRETAIRE DE SEANCE : Magali MARETTE.*

### Vote du Budget Primitif 2023 – Caisse des Ecoles

Le Président fait part à l'Assemblée délibérante des propositions du Budget Primitif 2023 de la Caisse des Ecoles.

- Fonctionnement : 19 860,00 €
- Investissement : Néant

Après en avoir délibéré et voté, l'assemblée **APPROUVE**, à l'unanimité, les propositions du Budget Primitif 2023 de la Caisse des Ecoles dans leur ensemble.

Fait et délibéré à Claviers les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Président,  
Gérald PIERRUGUES

